

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 5 JANVIER 2016

Rachat de titres AXA et élimination de l'effet dilutif au titre de certains plans de rémunérations en actions

Afin d'honorer ses obligations de livraison et d'éliminer l'effet dilutif de certains plans de rémunération en actions¹ au profit des salariés, AXA a conclu ce jour une convention de rachat d'actions avec un prestataire de services d'investissement aux termes de laquelle AXA s'engage à racheter au plus tard le 9 février 2016 un nombre maximum de 20 100 000 actions. Ces actions sont destinées à être livrées aux bénéficiaires de plans de rémunération en actions ou à être annulées, conformément au programme de rachat d'actions².

Le prix par action à payer par AXA sera calculé à partir de la moyenne arithmétique des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes des actions sur une période de 20 à 25 jours de bourse débutant le 6 janvier 2016.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 161 000 collaborateurs au service de 103 millions de clients dans 59 pays. En 2014, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 92,0 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2014, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 277 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

CE COMMUNIQUE DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU GROUPE AXA
<http://www.axa.com>

Relations investisseurs : +33.1.40.75.46.85
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Aurore Chaussec : +33.1.40.75.96.20

Relations actionnaires individuels :
+33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
Garance Wattez-Richard : +33.1.40.75.46.42
Sixtine Richer : +33.1.40.75.55.51
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

¹ Plans de stock-options et plans d'actions de performance (y compris le plan AXA Miles).

² Le programme de rachat d'actions d'AXA a été approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 30 avril 2015.

